



Procédures pénales suite à un refus de test sanguin

Par **romain95100**, le **02/02/2010** à **16:30**

Bonjour, j'ai été arrêté en conduisant et soumis par la suite à un test salivaire au commissariat. j'ai été contrôlé positif au cannabis. Ils m'ont emmené à l'hôpital pour y subir un prélèvement sanguin. Dans l'angoisse je l'ai refusé. j'ai un retrait de permis jusqu'au moins la date de comparution devant le tribunal. je connais les peines encourues. mais je voudrais savoir ce qu'il va me coûter d'avoir refusé le test sanguin. merci d'avance à tous.